

REUNION DES VILLES ET DEPARTEMENTS ACTIFS DU PNNS
22 octobre 2009

Participants :

Dr Ronan LEREUN	Défi Santé Nutrition
M Gilles GRENIER	URCAM
Dr Béatrice-Anne BARATCHART	DRASS
Dr Hélène THIBAUT	ISPED
Mme Martine RUELLO	URCAM
M Jean-Baptiste DANIEL	CGAAER
Dr Gilles LECOCQ	IGAS
Mme Danielle JOURDAIN-MENNINGER	IGAS
Melle Coralie LANGEVIN	ISPED
Melle Caroline CARRIERE	ISPED
Melle Marie LAMAISON	ISPED
Mme Michèle REY	CPAM Bayonne
Mme Marie NOURY	CRAES-CRIPS
Mme Marion CLAIR	Mairie de Bordeaux
Mme Christine PLAWINSKI	Mairie de Bordeaux
M Bastien GAURY	Mairie de Coutras
Melle Emeline BORDONARO	DRAAF
Mme Sylviane ATCHOARE NA	Rectorat de l'Académie de Bordeaux
Mme Fabienne SAUTIER	Commune d'agglomération de Pau
Mme COULOUME	Commune d'agglomération de Pau
Mme Annie DUBES	Conseil général des Landes
M COQBLIN	Mairie de Lormont
Mme Brigitte MASDOUMIER	CCAS Libourne
Dr Catherine STESSIN	Conseil général de la Gironde
Dr Evelyne CLEMENT	Conseil général de la Gironde
Mme Chantal ROUBINET	Mairie de Boulazac
Mme Aude CHATENET	Mairie de Boulazac
M Jean-Antoine CAMERA	Mairie de Gradignan
M Sylvère DUTIL	OMS Villenave d'Ornon
M Michel LE MANCHEC	Mairie de St Médard en Jalles
Mme Eloise CHARLOT	Mairie de Carcan
Mme Corinne CHARRIER	Mairie de Carcan
Mme Karine JOURDAN	Mairie de Carcan
M Manuel BERTIN	Mairie de Villenave d'Ornon

M Grenier ouvre la réunion en rappelant que la nutrition fait partie intégrante des orientations choisies par la région en cohérence avec les politiques publiques. Il mentionne également que l'implication de tous les professionnels de santé, de l'éducation et bien entendu l'ensemble des collectivités territoriales et des municipalités est indispensable à la mise en applications de ces politiques de manière efficace et durable.

Par la suite, Mme Ruello rappelle que cette rencontre est principalement une réunion d'information et d'échange sur la démarche « ville et département actifs du PNNS ». Elle a pour objectif de mutualiser les expériences, d'articuler les expériences entre les collectivités et de recueillir les attentes de chacun. La rencontre s'est donc déroulée en 3 points :

- I. Temps d'information sur la Charte « ville/département actif du PNNS » par le Dr LEREUN
- II. Temps d'échange entre les différentes collectivités, présentation d'expériences
- III. Recueil des attentes des municipalités.

I. Informations sur la charte « Ville active du PNNS » (Dr Ronan LE REUN)

Le Dr Ronan Le Reun, médecin de santé publique en charge du développement de programme nutrition à Brest depuis 2001 et directeur de l'association Défi Santé Nutrition, débute par dire que des réunions similaires dans d'autres régions (Normandie, Champagne Ardennes, Ile de France, etc.) ont permis d'être au plus près des villes et de recueillir les attentes des villes et collectivités vis-à-vis de la démarche « ville active du PNNS » mais également vis-à-vis de « Défi Santé Nutrition ».

« **Défi Santé Nutrition** » est une structure labélisée par le ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports entièrement dédiée au PNNS. Cette structure assure plusieurs fonctions pour promouvoir le PNNS au niveau national :

- Formation (professionnels, collectivités locales, acteurs économiques)
- Information
- Education
- Communication

Dr Ronan Le Reun, rappelle que la **Charte** « Ville active PNNS », ayant pour but d'impliquer les collectivités dans la mise en œuvre du PNNS, a été créée en 2003. La description de cette charte est disponible en ligne sur le site « villeactivesPNNS.fr » mais le Dr Le Reun en annonce les principaux points :

- politique volontariste pour la municipalité ou la collectivité
- la municipalité ou la collectivité s'engage a menée des actions en cohérence avec les recommandations du PNNS (1 action par an au minimum). La mise en place d'une démarche transversale peut être privilégiée (il est d'autant plus intéressant que les actions menées puissent toucher différents services d'une mairie ou directions d'un conseil général)
- une personne référent doit être nommée afin d'assurer le suivi des actions et le relais entre tous les acteurs de terrain
- la municipalité ou la collectivité adhérente a accès à de nombreux outils du PNNS et peut demander l'attribution du logo sur les documents créés.

L'adhésion à cette charte est ouverte à toutes les villes et communes (quelque soit leur taille) ; elle est gratuite et se fait par simple envoi d'un courrier décrivant les actions menées à la direction générale de la santé.

Le Dr Ronan Le Reun précise que, depuis 2007, le « **réseau villes actives** » a été créé à la demande du ministère afin que la coordination, la valorisation et la mutualisation des actions menées dans chaque collectivité soit assurées.

A ce jour, **186 villes et 9 communautés de communes de France** ont signé cette charte, et sont ainsi devenu acteurs du PNNS. Cependant, de nombreuses autres villes, non signataires de la charte, mettent déjà en place un certain nombre d'actions en cohérence avec le PNNS ; un autre rôle du réseau est donc de sensibiliser ces villes à la charte.

Globalement, les villes actives du PNNS mettent en place des actions très diverses mais touchent majoritairement la cible des enfants/adolescents et des seniors.

Afin de valoriser et de mutualiser les actions menées par les villes signataires de cette charte, un **site internet** a été créé : www.villeactivepnns.fr. Ce site est agrémenté par les données transmises par chaque collectivité active du PNNS. Le Dr Ronan Le Reun précise que, plus les référents des villes alimenteront ce site, plus la banque de donnée sera grande et permettra aux nouveaux adhérents de s'inspirer des actions déjà menées. Enfin, il annonce que prochainement la partie du site permettant la mutualisation des actions pourra être mis à jour directement par les référents des villes.

Par la suite, Dr Ronan Le Reun annonce les **perspectives d'évolution de la charte** pour la prochaine convention 2010-2013 :

- possibilité de nommer plusieurs référents (afin de garder des traces de la charte et des actions menées si le référent est amené à changer de poste) (1 élu et 1 technicien ??)
- la possibilité que la durée de la charte soit ramenée à la durée du mandant électoral est en cours de réflexion
- la signature de la charte devra certainement passer au conseil municipal avant d'être acceptée, afin d'avoir une adhésion de l'ensemble de la collectivité
- des nouveautés sur le site, dont la possibilité de recherche des villes en fonction du département et de la région, l'ouverture d'un forum de discussion et la mise en ligne d'outils logoté PNNS.

Enfin, Dr Ronan Le Reun finit par annoncer le colloque PNNS du 25 novembre 2009 à Nancy et par demander aux collectivités présentes de préciser ce que leur a apporté la signature de la charte :

- Mairie de Carcans : la signature de la charte a permis d'officialiser la démarche et le fait qu'ils fassent de la nutrition une priorité auprès de la population (outils de communication), en plus du fait que la charte donne un « appui national » dans la mise en place des actions
- Communauté de commune de Pau : la signature a permis de faciliter la sensibilisation des élus
- Mairie de Lormont : la signature a permis de sensibilisation l'ensemble des conseillers municipaux
- Ville de Bordeaux : la signature a d'une part permis de marquer l'engagement de la ville dans la politique de santé publique et d'autre part d'avoir un cadre de référence commun (PNNS) qui aide à rassembler et à la transversalité.

Le Dr Hélène Thibault complète ces réponses en ajoutant que la signature de la charte permet de mettre de la cohérence dans les actions menées, de structurer, d'harmoniser les discours qui s'appuient tous sur les mêmes recommandations.

II. Temps d'échange entre les différentes collectivités, présentation d'expériences

II.1 Ville de Boulazac (6500 habitants, département de la Dordogne)

Mme Roubinet présente brièvement la ville de Boulazac, signataire de la charte depuis octobre 2008 et donne la parole à Mme Chatenet, technicienne en charge de la politique santé.

Mme Chatenet explique les actions menées dans le cadre de la charte « ville active du PNNS » touchent, en plus de la santé, majoritairement les domaines du social (restauration scolaire gratuite pour enfants les plus défavorisés (8%), bourses municipales,...), du sport (politique d'accès facilité au sport) et du culturel (action d'accès à la culture, spectacle, exposition,... pour tous).

Les acteurs principaux des actions menées sont la ville de Boulazac ainsi que l'association Mozaïque (regroupant le centre social, centre de loisir, halte garderie,...).

La démarche utilisée est la suivante : les acteurs de terrains témoignent des difficultés sociales et les transmettent au « groupe de suivi PNNS », chargé de suivre et définir les actions à mettre en place dans les différentes structures. Ce groupe diffuse par la suite les orientations à suivre à chaque structure concernée qui mettent en place les actions.

Le « groupe de suivi PNNS » a été constitué d'élus (référent, conseillers municipaux, adjointe à l'urbanisme, environnement, développement durable) et de techniciens (responsables du service enfant, de la cuisine centrale, de la bibliothèque municipale et directeur de l'association mazaïque) ainsi que de partenaires extérieurs (CPAM, CODES).

En 2009, les actions menées ont été les suivantes :

- Ticket sport : prise en charge de 50% de la licence/adhésion à un club sportif pour les enfants de 6 à 18 ans (123 enfants en ont bénéficié)

- Passer'elle Sport : activité physique pour 20€ par trimestre pour les femmes libres en journée
- Livret Bébé/Enfant 0-3 ans : informer les parents des enjeux de la nutrition et des actions menées par la ville
- « Ensemble rééquilibrons nos menus » : initier les enfants à cuisiner et à équilibrer des menus (action menée en lien avec le CODES).

Pour 2009-2010, la ville de Boulazac s'est inscrite à l'opération « 1 fruit pour la récré » et a pour objectif de développer les actions suivantes :

- jardin scolaire (potager dans les écoles)
- activité physique pour les personnes âgées
- ateliers nutrition pour les familles de la ZUS, 2 fois par mois.

II.2 Ville de Carcan (2025 habitants, département de la Gironde)

Mesdames Jourdan et Bonnel présentent les actions menées par la ville de Carcan depuis la signature de la charte en octobre 2008.

Sur le volet « nutrition en milieu scolaire et périscolaire », leurs objectifs sont d'améliorer l'offre alimentaire et de favoriser les comportements favorables à la santé des enfants et adolescents. Pour cela une diététicienne a été embauchée pour aider à élaborer des menus équilibrés dans les cantines, mais également les pique-niques lors des différentes sorties des enfants. Les recommandations nutritionnelles ainsi que la composition des menus sont transmises aux parents. De plus, la ville de Carcan a participé à l'opération « Fraich'attitude », à la semaine du goût ainsi qu'à l'action « 1 fruit pour la récré » pendant l'accueil périscolaire. Enfin, le CRAES est intervenue pour mettre en place une formation du personnel de restauration, des accueils collectifs de mineurs et des ATSEM.

Sur le volet « activité physique et sportive », en lien avec le conseil général de Gironde, une « école multisports » a été mise en place le mardi et le jeudi, permet aux enfants de découvrir une multitude de sports afin de les diriger par la suite vers le club de leur choix.

Pour 2009-2010, la création d'une commission menu, d'un « city-stade » pour les adolescents et d'une résidence intergénérationnelle sont prévus.

II.3 Ville de St Jean-de-Luz (14100 habitants, département des Pyrénées-Atlantiques)

La ville de St Jean-de-Luz est signataire de la charte « Ville active du PNNS » depuis juin 2007. Michèle Rey de la CPAM de Bayonne décrit la démarche mise en place par la ville de St Jean de Luz.

Dès 2005, des actions nutrition (notamment atelier nutrition et activité physique adaptée) étaient menées auprès des personnes âgées dans le cadre du plan de préservation de l'autonomie des personnes âgées. Le succès de ces actions a conduit à leur reconduction chaque année.

En 2006, un rallye pédestre a été organisé permettant la promotion de l'activité physique par la marche et la diffusion de recommandations nutritionnelles par la mise en place de stand nutrition.

En 2007, en plus des actions nutrition, un quizz sur l'alimentation a été réalisé dans toutes les maisons de retraite de la ville.

En 2008, des séances de tai-chi et de jeux d'adresse sont organisées dans les centres d'accueil de personnes âgées.

De plus en plus de maisons de retraite adhèrent à ces projets chaque année.

Ainsi, depuis 2009, le même type d'actions commence alors à se développer sur d'autres cibles, notamment auprès des enfants et des adolescents. (Journée petite enfance, travail avec des collégiens sur la restauration scolaire,...).

II.4 Ville de Bordeaux (240 000 habitants, département de la Gironde)

Marion Clair et Christine Plawinski présentent le travail mené sur la ville de Bordeaux, signataire de la charte depuis novembre 2004.

Tout d'abord, Marion Clair explique que le travail mené est parti du constat que l'alimentation était abordée de façon différente dans les crèches et toutes les structures d'accueil petite enfance de la ville de Bordeaux. Ainsi, l'objectif du projet était d'harmoniser les discours et les pratiques.

Des actions de formation information ont alors été organisées auprès des personnels de crèches et un plan alimentaire commun, basé sur les recommandations du PNNS a été diffusé dans toute

De plus, un groupe de travail réunissant une quinzaine de directrices et cuisinier(e)s de crèches volontaires s'est formé afin d'harmoniser les pratiques d'offre alimentaire sur l'ensemble des structures d'accueil de la petite enfance de la Ville de Bordeaux et diffuser les références nutritionnelles du PNNS. Un livret a lors été créé ayant pour vocation à être un guide pratique pour tous les professionnels de la petite enfance et leur permettre de disposer d'une base commune, essentielle à leur action. Il pourra aussi favoriser le dialogue entre les professionnels et les parents en apportant des éléments de réponse aux principales questions que chacun se pose. Ce livret sera bientôt disponible en ligne sur le site de la ville de Bordeaux.

II.6 Département de la Gironde

Les Dr Catherine Stessin et Evelyne Clément présentent l'ensemble des actions menées par les services de PMI et des autres services du conseil général de Gironde qui les a conduits à initier la labellisation du département comme « département actif du PNNS ».

2001/2004 : participation aux diffusions des recommandations du programme « Nutrition prévention et santé des enfants et adolescents en Aquitaine », à la suppression de la collation systématiques du matin dans les écoles de Gironde et aux enquête de prévalence du surpoids.

2006/2007 : adhésion des médecins de PMI au réseau RePoP (réseau de prise en charge de l'obésité pédiatrique)

2008 : nombreuses actions nutrition menées dans le cadre de l'Agenda 21

Suite à la présentation de la charte « ville active du PNNS » de nombreuses directions du conseil général se sont impliquées ; en effet, la volonté de labellisation du département a conduit à l'émergence de nouveaux projets :

- service PMI : informations nutritionnelles auprès des sages femmes, sensibilisation du personnel des accueils de petite enfance, formation des TISF à la nutrition.
- service personnes âgées : formation/prévention de la dénutrition dans les établissements recevant des personnes âgées, projet de prévention de la dénutrition des personnes âgées à domicile
- direction des collèges : mise en place d'un plan alimentaire départemental (composition des menus et fréquence de présentation des aliments) diffusé à tous les établissements, soutient au « projet fruit » menée dans le cadre du programme « Nutrition prévention et santé des enfants et adolescents en Aquitaine », et aide à la mise à disposition de fontaines à eau.

La proposition de labellisation du département de la Gironde comme « département actif du PNNS » sera faite à l'ensemble des élus en novembre 2009.

III. Discussion / Attentes des collectivités

- Les personnes de conseil général de Gironde présentes rappellent que travailler en « transversalité » est difficile ; la sensibilisation de l'ensemble des directions d'un conseil général sur un thème commun est souvent compliquée

- la communauté de communes de Pau serait intéressée par la présentation institutionnelle du PNNS afin d'initier plus facilement les actions avec les conseillers municipaux.